



Le Comité Technique Local (CTL) se réunit ce jour pour l'examen du volet « suppressions d'emplois » annuel, pensum habituel de début d'année qui vise à davantage encore, s'il est toutefois possible, détruire le réseau des Finances Publiques du 74 et dégrader une fois de plus les conditions de travail, déjà calamiteuses, des agent(e)s des Finances Publiques du département.

Pour 2022, la DGFiP va subir 1 506 suppressions nettes. Entre 2012 et 2022, ce sont donc 20 000 emplois qui ont été supprimés (40 000 suppressions en 20 ans). La DGFiP a supporté, à elle seule, 7 fois plus de suppressions d'emplois que l'ensemble de la fonction publique ces 5 dernières années ! Désormais, la DGFiP est passée sous la barre des 100.000 agentes et agents. Et dans le même temps, elle s'est vue confier des missions supplémentaires.

Pour les organisations, toutes ces suppressions d'emplois sont illégitimes.

La crise sanitaire qui n'en finit pas, a remis en avant, si besoin en était, toute l'importance des services publics.

Toujours considéré comme un coût, responsable de l'augmentation des dépenses et de la dette publique, le nombre de fonctionnaires reste visiblement la seule variable d'ajustement.

Pourtant, la période que nous vivons n'a jamais mis autant en évidence le manque criant de personnels dans les différents champs de la fonction publique.

Pour les organisations syndicales, les suppressions d'emplois à l'ordre du jour de ce CTL sonnent comme une véritable provocation et sont indignes au regard des attentes et des droits des citoyens. Elles sont aussi indignes au regard des agents dont l'engagement et la conscience professionnelle ne suffisent plus à compenser le manque d'effectifs dans les services.

À la souffrance au travail trop présente dans le 74, aux services qui n'en peuvent plus, aux pétitions des agents qui fleurissent de toutes parts, aux burn-out des agents, vous répondez encore une fois en supprimant encore et toujours des emplois.

Et ce n'est pas le rafistolage retenu, par la création d'entité de soutien ou bien encore de nouvelles méthodes organisationnelles internes, ou l'emploi de contractuels non formés qui permettra de résorber la souffrance induite par une charge de travail insurmontable due au manque de personnels dans les services.

La seule réalité est que les agents continuent de n'être considérés que comme une variable d'ajustement budgétaire ! Fi de notre « administration d'élites », qualifiée comme telle par les ministres ! Aux oubliettes l'investissement exceptionnel et la conscience professionnelle hors norme des femmes et des hommes de notre direction, qui expliquent en partie la qualité des indicateurs de performance si chers aux équipes de commandement.

À moins qu'il ne faille voir ces suppressions d'emplois uniquement comme la résultante de ce haut niveau de performance ! Soyez en permanence efficaces dans vos travaux respectifs pour mieux légitimer l'extrême attention que vous réserve votre direction en détruisant vos propres emplois ! Une traduction très concrète de la reconnaissance de l'engagement et de l'implication sans faille des agents. Un propos totalement inaudible car d'une malhonnêteté et d'une injustice flagrantes !

Il faudra expliquer aux agents de tous grades comment faire plus avec toujours moins, comment ils doivent faire face à la surcharge exponentielle de travail, aux incessantes restructurations, sans craquer !

Les services sont exsangues. La perte de sens et de repères pour les personnels qui les composent sont d'une édifiante réalité qu'il est temps d'affronter, de voir en face.

Et que dire de vos tentatives de justifications « méthodologiques » utilisées pour sélectionner les services martyrs qui vont perdre des emplois : alors qu'au CTL de l'année dernière, Solidaires vous avait déjà démontré que vos chiffres étaient faux, en prenant pour exemple les SIE « cf mail du 18/01/2021 et son document "comparatif" entre les charges estimées par l'APERFIP de la DG et celles issues de l'outil Pilotage SIE) », chiffres sur lesquels vous vous étiez engagés à donner une réponse que nous attendons toujours, vous récidivez cette année avec des chiffres de nouveaux erronés pour justifier l'injustifiable. Les agents jugeront !

Les autres points à l'ordre du jour de ce CTL concernent encore et toujours des restructurations, qui détruisent le réseau de proximité de la DGFIP et ses missions. Ces réformes, contrairement à la publicité qui en est faite auprès des élus, des personnels et de la population, ne sont mises en place que pour regrouper les services et industrialiser les tâches en mode « gestion de la pénurie d'emplois ».

Enfin, vous inscrivez à l'ordre du jour les ponts naturels, sans même indiquer quels sont les ponts que vous proposez aux agents du département. Comme d'habitude, vous mettez les représentants du personnel devant des faits accomplis, des décisions déjà prises, sans prendre en compte l'avis des agents et de leurs représentants.

Il est de plus inadmissible qu'un jour de pont naturel voté en CTL puisse ne pas s'appliquer à certaines unités de travail obligeant certains services à rester ouverts comme le prévoit votre note du 19/11/2021, faisant fi une nouvelle fois de l'avis des agents.

Les organisations syndicales continueront donc à dénoncer avec véhémence la destruction accélérée de nos missions et réseau ainsi que l'irrespect manifesté au quotidien par des dirigeant(e)s irresponsables envers les agent(e)s des Finances Publiques qui eux, font pourtant preuve d'un dévouement admirable à la cause du service public des Finances.